

HORAIRES

La sécurité est assurée grâce à la ponctualité.



HORAIRES OFFICIELS

Tableau officiel
par école



Les horaires (6 heures par jour) sont définis pour chaque école. Un **tableau officiel** est consultable par tous sur le site de la circonscription (*rubrique Circonscription de SAINT-MAX puis écoles_tel_dir_horaires_mel*). Ils ne peuvent pas être modifiés sans un arrêté du Maire, après avis de l'I.E.N. et du conseil d'école.

Les **réunions** organisées à l'école sont des temps de travail obligatoires pour tous les enseignants (conseil des maîtres, concertation, conseil d'école). Le calendrier est défini assez tôt (108 heures), affiché et communiqué à tous. En cas de problème, une autorisation d'absence est à demander à l'I.E.N.

Pour un travail efficace, chacun s'organise pour être disponible, le temps de repas est à éviter et il n'est pas envisageable que des enfants soient présents.

Les **remplaçants** en service dans l'école sont soumis aux mêmes obligations que les autres enseignants.

OUVERTURE DES PORTES

Au minimum
10 minutes avant



« On n'est pas
à 2 minutes près »

Les portes de l'école sont ouvertes **au minimum 10 minutes avant** l'heure officielle de classe.

En maternelle, les élèves sont accueillis dans la classe par l'enseignant. En élémentaire, les élèves peuvent être accueillis dans la cour, sous la surveillance d'enseignants de service.

L'heure d'ouverture est **à respecter strictement**. Si « on n'est pas à deux minutes près », il est possible d'ouvrir deux minutes avant, ou plus, mais pas après cette limite. En cas de retard ou d'accident devant l'école, la responsabilité des enseignants peut être engagée.

L'enseignant arrive assez tôt pour se montrer disponible.

Il est inutile de faire attendre toutes les classes dehors et une entrée rapide et échelonnée facilite les circulations. L'accueil est mieux organisé quand des **élèves de service** se chargent, avant l'arrivée des autres, de descendre les chaises, ouvrir les rideaux ou les ordinateurs, distribuer les cahiers...

SORTIE



L'heure officielle de fin de classe correspond à la fin du travail. Quelques minutes sont nécessaires pour ranger, s'habiller ou sortir. Les parents peuvent comprendre qu'en arrêtant le travail à 1h30, tous les élèves ne seront pas sortis dès cette heure.

En revanche, il est important de **ne pas retarder la sortie**, surtout en cas de pluie ou de froid, en anticipant un peu le rangement.